

# communiqué de presse

LES DEPENSES DES MENAGES A GENEVE EN 1986

Le Service cantonal de statistique (SCS) publie dans sa collection "Données statistiques" les résultats de l'enquête sur les budgets des ménages de salariés à Genève en 1986<sup>1)</sup>. Cette enquête était organisée à l'échelon fédéral par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT); depuis mars 1987, elle est assurée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

L'effectif des ménages genevois participant à cette enquête étant assez faible (53; en Suisse : 484), la représentativité des données est par conséquent limitée; le SCS a décidé cependant de les publier dans un esprit de transparence et de large information.

En 1986, pour ces ménages, les assurances et les impôts constituent les postes budgétaires les plus importants (respectivement 16,0 % - y compris AVS et caisse de retraite - et 12,3 % des dépenses brutes). Parmi les dépenses de consommation, les principales concernent l'instruction et les loisirs (14,6 %), l'alimentation et les boissons (14,2 %), le loyer (11,8 %) et les transports et communications (8,6 %).

On remarquera que les ménages dépensent plus pour la pâtisserie et la petite boulangerie (529 F par an et par ménage, en moyenne) que pour le pain (258 F), plus pour le chocolat (200 F) que pour les pommes de terre (65 F). Dans l'habillement, les dames se taillent la part du lion : 1 432 F en vêtements, lingerie et chaussures, contre 820 F pour les hommes. En matière de TV et Hi-fi, on achète (372 F), mais on loue aussi beaucoup (284 F). Dans cet échantillon, le sport est plus actif (226 F pour l'accès aux installations) que passif (10 F pour assister à des manifestations sportives).

1) "Données statistiques" n° 1988/3, "Enquête sur les budgets des ménages de salariés; résultats 1986 pour le canton de Genève"; mai 1988; SCS, Genève; prix : 10 F.

